



Société des Eaux de Volvic

Volvic, le 8 août 2022

Objet : Circulation de poids lourds dans la commune d'Enval

Madame, Monsieur,

Nous souhaitons vous informer des actions que nous menons en concertation avec la Mairie d'Enval, le Conseil Départemental, le Sous-Préfet et la gendarmerie afin de résoudre le problème de circulation des poids lourds dans la commune d'Enval.

Avant tout, nous voulons exprimer notre engagement pour résoudre ce problème, qui, nous le savons, est une véritable nuisance pour certains habitants d'Enval.

Nous avons mené les actions suivantes :

- Modification des panneaux de signalisation routière : rajout de panneaux d'interdiction aux camions, rajout de panneau indiquant « usine de Volvic » (en collaboration avec le Conseil Départemental), information aux chauffeurs qui quittent l'usine de Volvic via panneaux, affichage, distribution de flyers. Rajout prévu en août sur la rocade venant de l'autoroute, d'un nouveau panneau positionné à 75 mètres du rond-point d'Enval, rappelant l'interdiction de passage des camions par Enval et présentant une meilleure signalisation de l'usine.
- Dans les documents à disposition des chauffeurs qui se rendent sur le site de l'usine sont indiquées les conditions d'accès au site. Nous avons fait rajouter l'interdiction de passer par Enval.
- Remontée aux responsables des entreprises de transport concernées des écarts constatés (en particulier grâce aux photos communiquées par des riverains).
- Formalisation d'une vidéo à destination des chauffeurs afin de les sensibiliser aux interdictions de passage dans Enval.
- Demande au Sous-Préfet de diligenter des contrôles de gendarmerie 2 demi-journées par semaine pendant le mois d'août.
- Demande de faire modifier les itinéraires des GPS type Waze et Google. La demande a été faite par RLV mais sans effet. La Société des Eaux de Volvic et la Mairie d'Enval ont demandé au Sous-Préfet par un courrier daté du 5 juillet d'intervenir auprès des fabricants de GPS pour faire modifier l'itinéraire et de faire respecter l'interdiction de passage par Enval.

Nous tenions à vous remercier pour les photos envoyées qui nous sont très utiles afin de faire remonter les écarts à chaque transporteur. Nous vous remercions par avance de poursuivre cette démarche.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.



Emmanuel Gerardin
Directeur des Usines Volvic